

Mail : [pvd@pays-gentiane.com](mailto:pvd@pays-gentiane.com)

Réf: MC – VC / 20230111



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# Dossier de presse

## Signature de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »

Communauté de communes du Pays Gentiane

Commune de Riom-ès-Montagnes

Commune de Condat








Tel : 04.71.78.29.50

Communauté de Communes du Pays Gentiane  
Place de la Gare  
15400 Riom-ès-Montagnes



## Sommaire

-  Le dispositif « Petite Ville de Demain » en bref
-  La démarche PVD sur le territoire du Pays Gentiane
-  Riom-ès-Montagnes et son plan guide
-  Condat et son plan guide
-  Contacts utiles

## Le dispositif « Petite Ville de Demain » en bref

Le programme « Petites Villes de Demain » a été lancé par le gouvernement en 2021 et est animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il s'agit d'un plan de relance spécifique aux territoires ruraux à destination de leurs centralités en perte de vitesse, présentant des signes de fragilité.

Il regroupe 1646 communes rurales de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités au sein de leurs bassins de vie de proximité par la présence de centres locaux d'équipements et de services. Le programme porte un soutien cousu-main, dans le temps long, et en mobilisant un large partenariat. En particulier, le programme vient renforcer les capacités en ingénierie des petites villes, pour permettre l'émergence et la concrétisation rapide des projets d'amélioration de la qualité de vie des habitants et de revitalisation des petites centralités.

Différents leviers thématiques sont également mobilisés: la rénovation de l'habitat avec l'appui de l'ANAH, la relance du commerce de proximité par le soutien aux commerces de centre-ville, la mise en place de managers du commerce ou de conseillers numériques, la reconversion des friches grâce au fond dédié, l'accès aux services publics par la création de France services, la création de tiers-lieux d'animation de la vie locale, de type « tiers-lieux » ou fabrique des territoires, et d'animations culturelle et patrimoniale. L'objectif est de conforter le statut de villes dynamiques, motrices où il fait bon vivre en améliorant le cadre de vie des habitants et en renforçant leur attractivité.



## La démarche PVD sur le territoire du Pays Gentiane

Sur notre territoire du Pays Gentiane, le projet PVD s'est déroulé en effectuant plusieurs étapes visant à la construction des Plans Guides d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) propres à chacune des communes. La première phase de ce travail a consisté en la réalisation d'un diagnostic exhaustif qui avait pour objectif de définir les enjeux, socles de réflexion pour constituer les leviers de la revitalisation des centres-bourgs. Il a permis également de mettre en évidence les différents secteurs d'intervention prioritaires et les problématiques attenantes.

Afin de traiter ces enjeux et les questionnements ressortis du diagnostic, une seconde phase de réflexion a ensuite été lancée afin de travailler à des scénarios d'intervention selon différents axes qui ont été étudiés et interrogés avec les élus et les acteurs du territoire, lors d'ateliers participatifs, afin de composer les prémices du plan guide. De cette phase ont alors été validés les périmètres ORT (comprenant l'ensemble des projets pour la revitalisation des centres-bourgs), le phasage des actions (en mettant en parallèle projet et fonctionnement du bourg pendant la durée des travaux) ainsi que les différents secteurs et espaces transformés.

### **Rétroplanning de la démarche depuis les débuts du dispositif sur le territoire :**

La Communauté de Communes du Pays Gentiane et les deux communes de Riom-ès-Montagnes et de Condat ont signé et déposé conjointement leur candidature en fin d'année 2020 et ont signé leur convention d'adhésion du dispositif « Petites Villes de Demain » en avril 2021. Grâce à l'accompagnement financier de l'Etat, un poste de « Chef de projet » a pu être ouvert au sein de la Communauté de communes afin de piloter et d'orchestrer la démarche sur notre territoire.

L'année 2021 a consisté en la préfiguration et l'instauration du dispositif en Pays Gentiane avec la réalisation d'un diagnostic pluri-thématique appuyé par différentes études cofinancées par la Banque des Territoires (Etude de qualification de l'offre d'hébergement

touristique, étude d'amélioration de l'offre de services aux familles ...). En 2022, la démarche est rentrée plus encore dans une optique d'opérationnalité avec l'écriture de l'Opération de Revitalisation de Territoires, la définition des axes et enjeux d'interventions, le tracé des périmètres d'actions ainsi que les phasages d'actions au sein des Plans Guides.

Le 12 janvier 2023, les trois collectivités se retrouvent une nouvelle fois, aux côtés de la Préfecture et du Département, autour de la signature de cette Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) afin de s'engager ensemble dans la mise en œuvre de ces différentes actions et la concrétisation des projets.

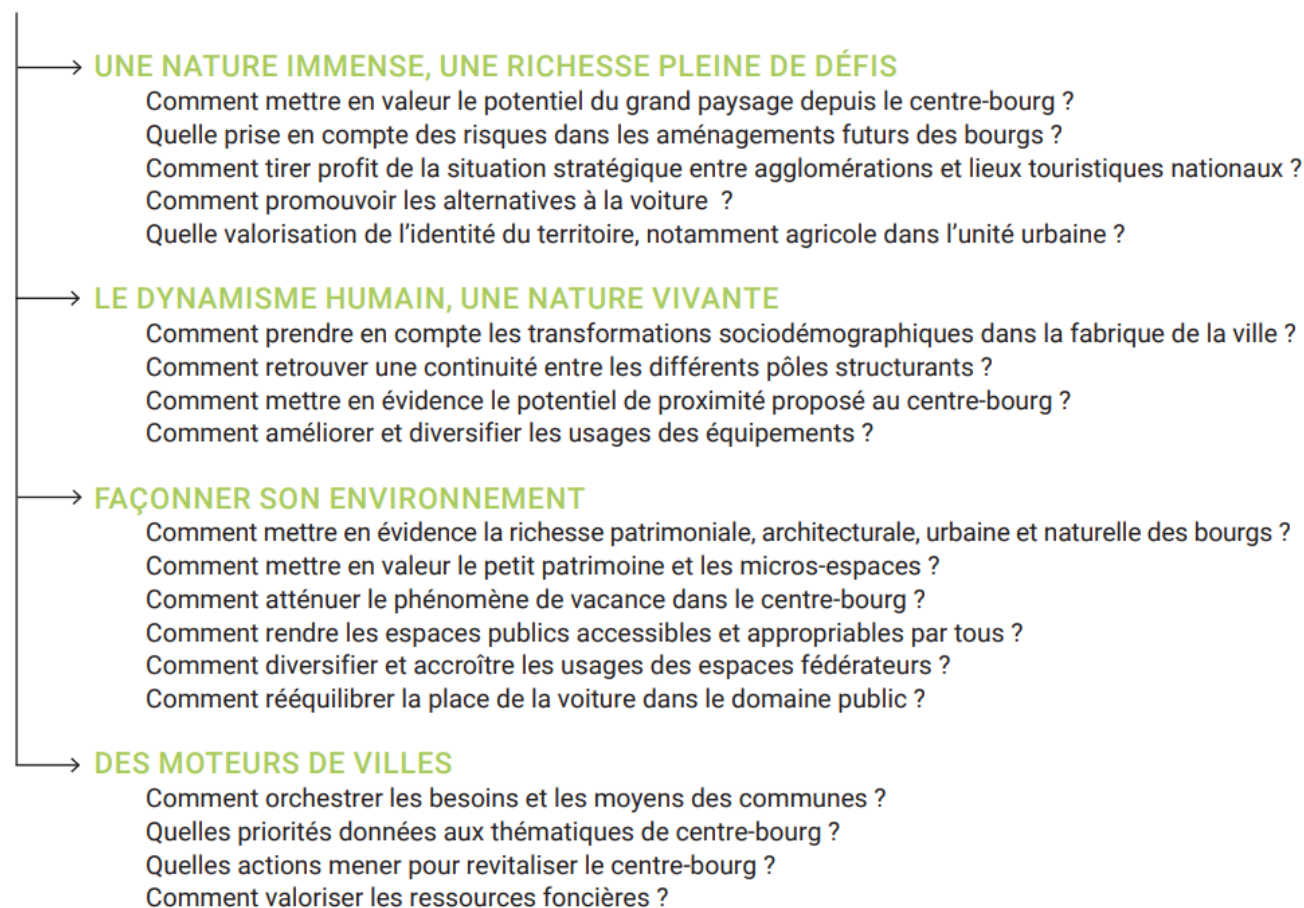


## Analyser un territoire pour en comprendre les enjeux de revitalisation

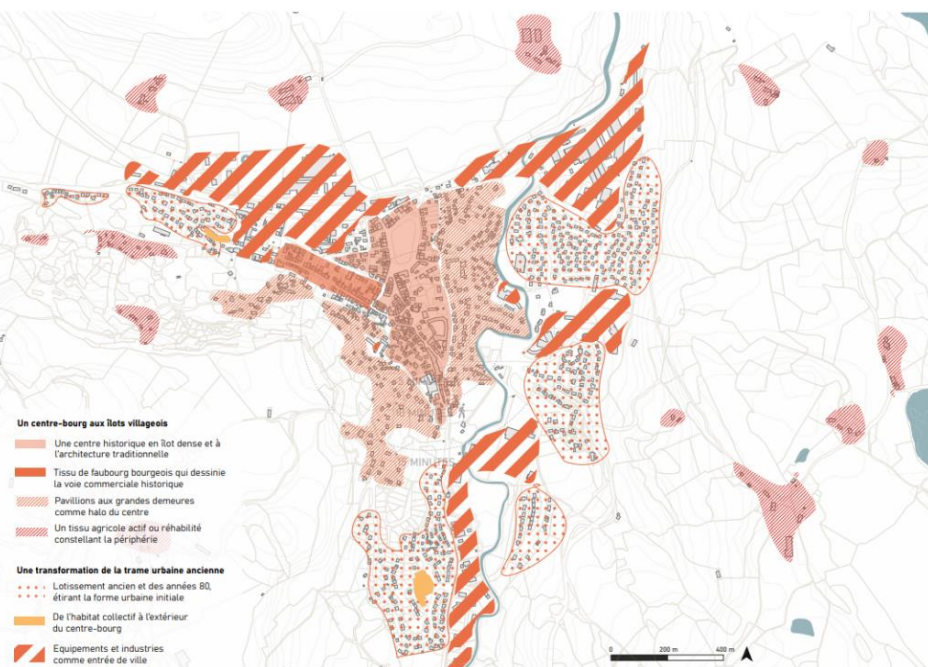
L'analyse du territoire, dans le cadre du plan guide, s'est donc portée plus spécifiquement sur les deux communes de Riom-ès-Montagnes et de Condat. Elle vise à comprendre les centres-bourgs, leur fonctionnement, quelles sont leurs caractéristiques, les projets en cours, etc.

Les éléments de compréhension issus des études précédentes sont enrichis par des explorations territoriales, des entretiens avec les élus, des enquêtes auprès des habitants et des ateliers. Par la cartographie, le schéma ou encore la photographie, le diagnostic rend compte des différents atouts et potentiels des centres-bourgs, ainsi que des freins et fragilités. Il a également permis de localiser des secteurs clés sur lesquels s'appuyer pour permettre une revitalisation des bourgs. Ces éléments ont servi de base de réflexion pour l'élaboration des scénarios différenciés.

## Des enjeux communs découlant de la phase de diagnostic



## Riom-ès-Montagnes et son plan guide



Les différents questionnements posés lors de la première phase ont permis de définir quatre axes d'intervention visant à revitaliser le centre-bourg de Riom-ès-Montagnes et de proposer la mise en œuvre de projets concrets qui seront programmés sur plusieurs années afin d'envisager l'aménagement du bourg à long terme.

Le premier axe d'intervention vise à **requalifier la fonction résidentielle du centre-bourg** de Riom-ès-Montagnes via **l'amélioration des conditions d'habitat** dans les quartiers anciens et à lutter contre l'habitat indigne et dégradé, à **requalifier les espaces publics** en mettant en valeur des zones déterminées et en travaillant sur la signalisation, à **améliorer les équipements sociaux, éducatifs et sportifs** en intervenant sur l'existant et en proposant de nouveaux espaces.

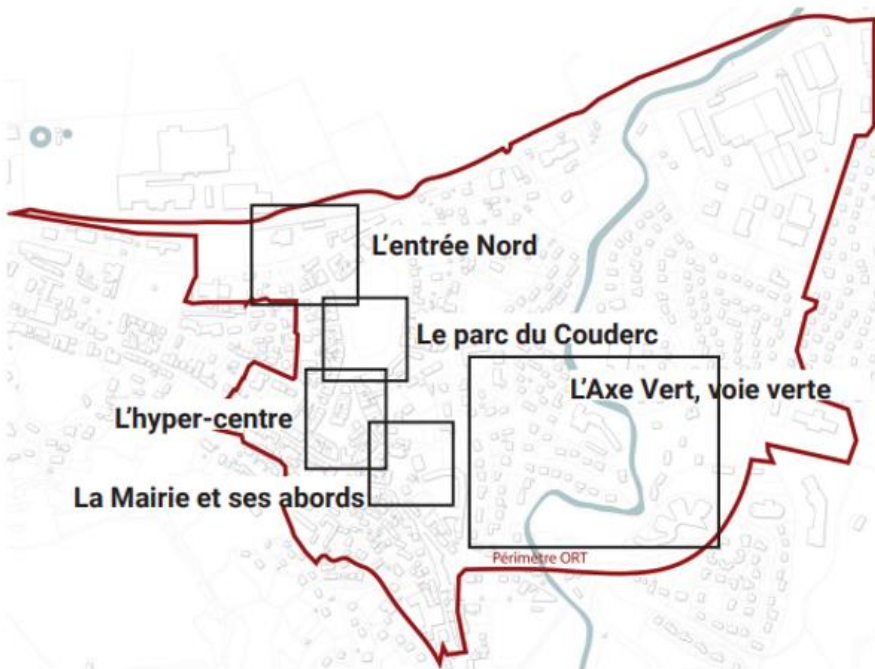
Le second axe d'intervention tend à **redessiner et renforcer les pôles d'usages**. Cet axe comprend notamment le projet de requalification de l'aile vacante du collège Georges Bataille, la valorisation du patrimoine historique de la commune, le renforcement de l'offre artistique et culturelle via l'implantation d'une micro-folie par exemple, le développement d'une ruralité connectée en imaginant des solutions innovantes ou encore la mise en valeur l'axe vert

Un troisième axe d'intervention porte la **consolidation des fonctions économiques et commerciales du centre-bourg**. Plusieurs moyens d'intervention sont alors imaginés tels que l'encouragement de l'accueil de nouveaux commerçants, la mise en place de dispositifs

permettant de faciliter le fonctionnement des activités commerciales et des services ainsi que le renforcement du parcours marchand.

Le dernier axe d'intervention à l'ambition de **faire de Riom-ès-Montagnes, un centre-ville approprié par tous**. Cette volonté passe par des propositions de parcours actifs, de rééquilibrage de la place de la voiture et un meilleur partage des espaces ainsi qu'un renforcement de la part du végétal en centre-bourg.

### Définition du périmètre ORT de Riom-ès-Montagnes :



Le périmètre ORT vise à resserrer le périmètre des secteurs d'intervention, destiné à concentrer les effets juridiques définis dans l'article 157 de la Loi ELAN.

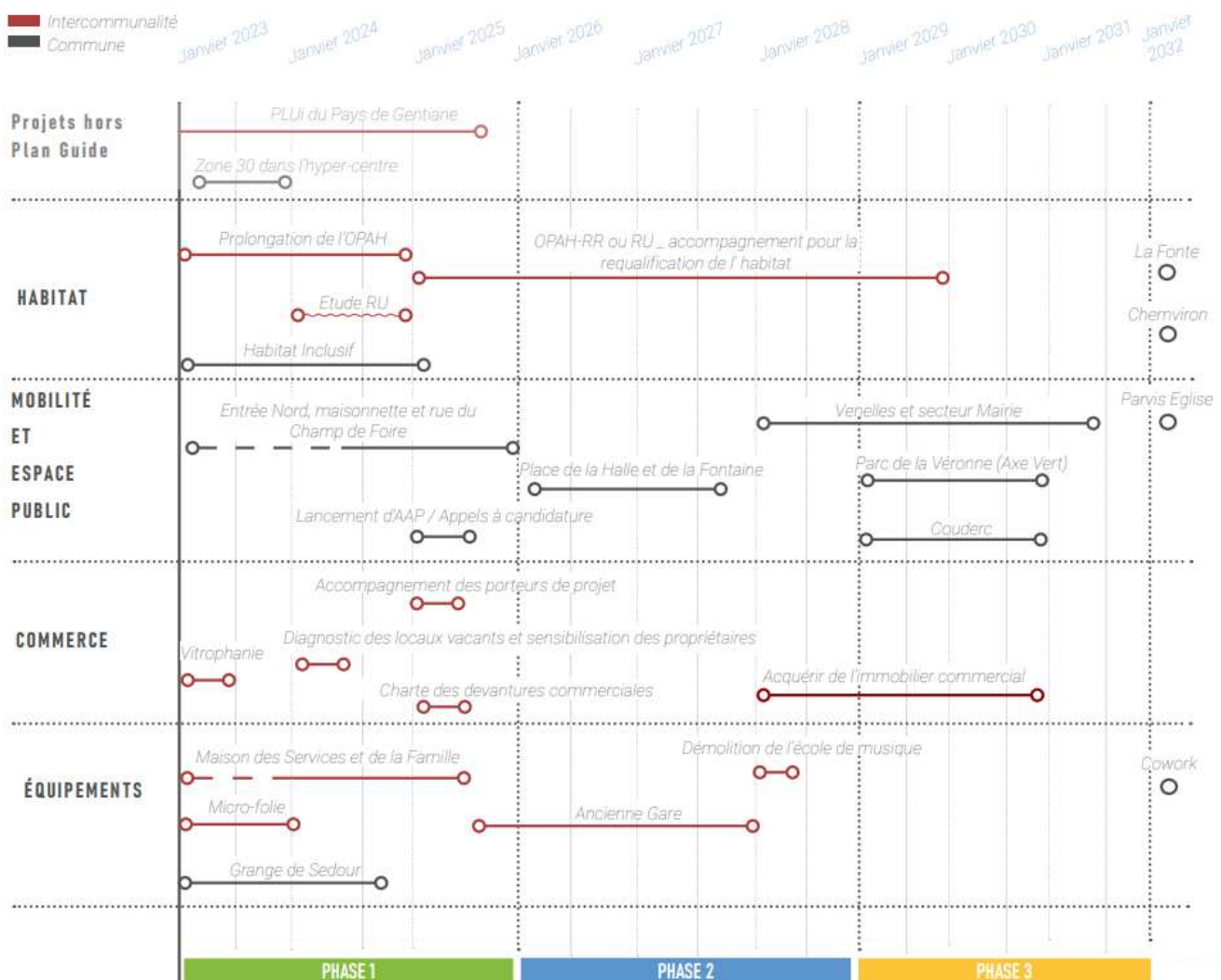
La délimitation du périmètre ORT est issue du travail approfondi sur le fonctionnement du centre-bourg depuis ses dynamiques actuelles. Il prend en considération l'hyper centre-

bourg depuis ses trois entrées principales et regroupant les grands secteurs d'enjeux. Des fiches actions de projets ont découlé de ces secteurs afin de permettre une revitalisation sur l'ensemble des thématiques : habitat, commerce, mobilité, espace public ... 5 grands secteurs à enjeux forts sont identifiés. Ils s'articulent sur un axe Nord-Sud depuis l'entrée Nord de Riom, jusqu'à l'axe vert en passant par le Parc du Couderc, la rue marchande, l'îlot de la mairie et ses abords. Intervenir sur ces secteurs vise à réinventer une déambulation vers le centre-ville, retrouver des espaces fédérateurs et proches des habitants, apaiser le

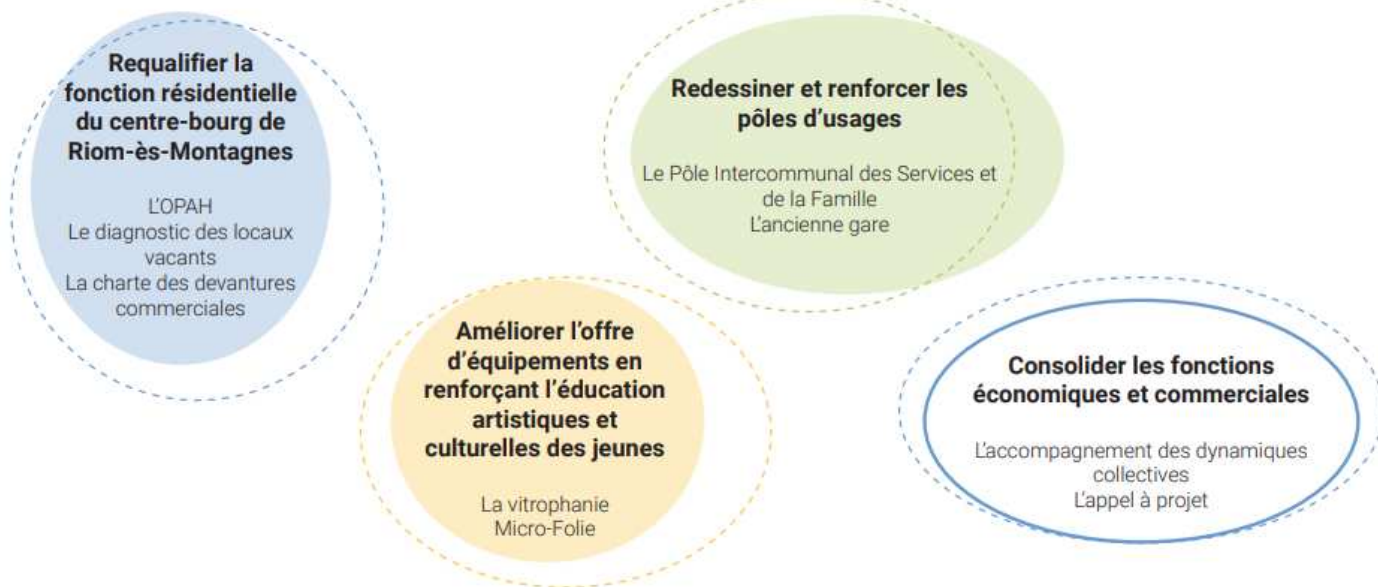
parcours marchand et mettre en valeur les équipements et services présents, implanter de nouveaux pôles structurants, renforcer les activités et les usages des habitants.

**Mettre en œuvre un phasage des actions sur plusieurs temps afin de réfléchir au devenir de Riom-ès-Montagnes sur du long terme :**

Le plan guide n'est pas seulement un document de réflexion ; c'est un outil d'action. Ainsi, des plans détaillés des secteurs ont été produits, accompagnés d'une évaluation budgétaire par secteur et d'une recherche des aides de financement. L'organisation des opérations est pensée en plusieurs phases : du court au long terme. La commune n'est pas la seule à agir puisque l'intercommunalité, compétente dans des domaines spécifiques, portent également certains projets.



## DES PROJETS FLÉCHÉS ET PILOTÉS À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE



Quelques exemples de projets fléchés dans le plan guide PVD de Riom-ès-Montagnes :

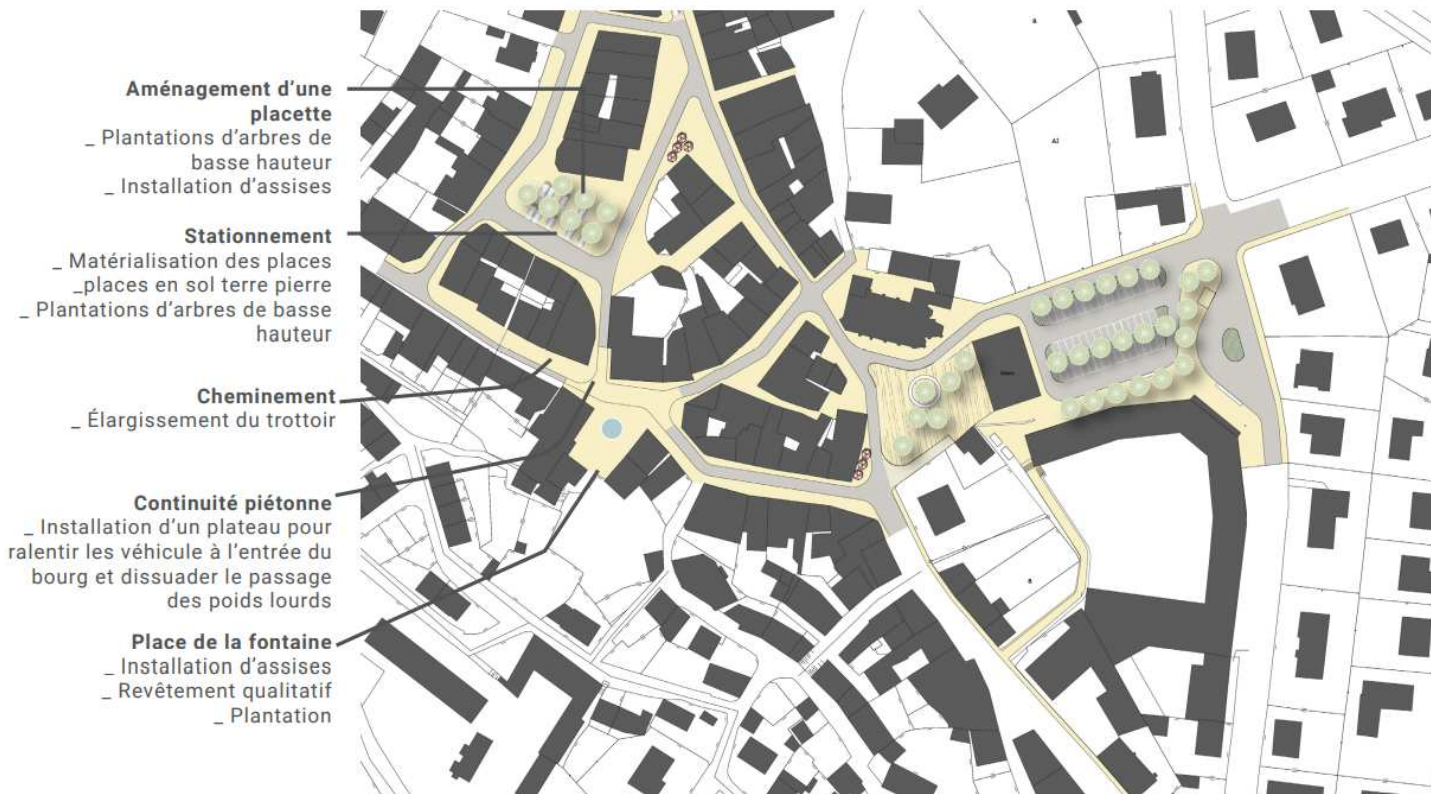
### ▶ Entrée Nord du centre-bourg et les abords du cinéma

Un espace qualitatif et harmonieux qui met en valeur le centre-ville et assoit les pôles culturels



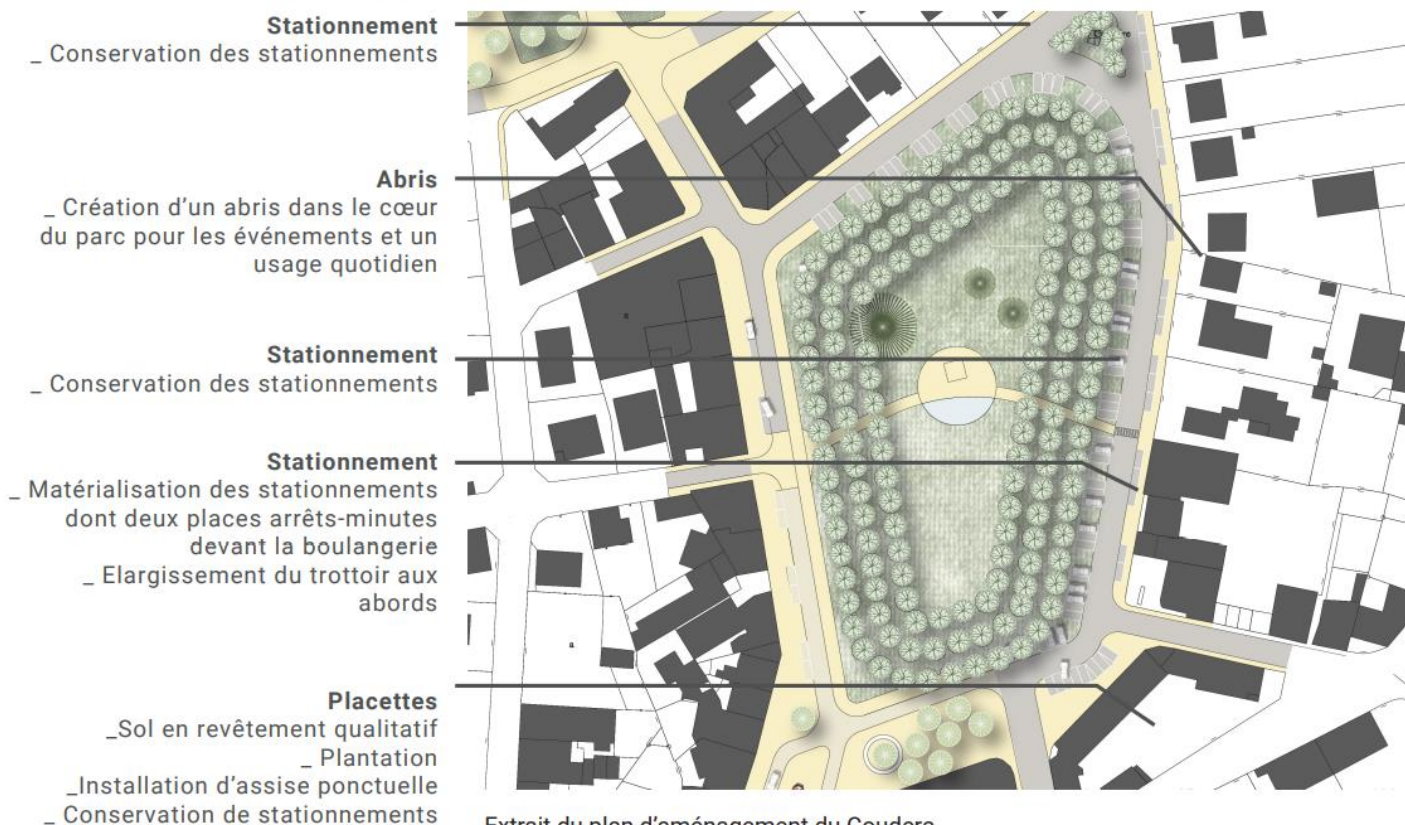
### ► L'hyper-centre

Un parcours marchand apaisé qui met en valeur les équipements et services du centre-ville



### ► Le Couderc et ses abords

Un espace fédérateur, poumon vert de la ville nature



Extrait du plan d'aménagement du Couderc

## Zoom sur l'implantation de la future « Micro-Folie du Pays Gentiane » au sein du cinéma intercommunal

En 2021, et grâce à l'intégration du territoire dans une démarche « Petite Ville de Demain », le Pays Gentiane va avoir l'opportunité d'installer une micro-folie au sein du cinéma intercommunal « Le Quai des Arts » situé à Riom-ès-Montagnes.

L'outil « micro-folie » est un dispositif inspiré du Parc de la Villette et imaginé et conçu par Bernard Tschumi et porté par la politique culturelle du Ministère de la Culture. Il vise à participer à l'animation des territoires, de réduire les inégalités d'accès à la culture et de favoriser la diffusion artistique et culturelle partout en France.

Ainsi, grâce à un partenariat entre La Villette et 12 des plus grands établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la Musique-Philharmonique de Paris, Festival d'Avignon, Le Louvre, Musée d'Orsay, Opéra National de Paris, Universcience ...), les habitants du Pays Gentiane auront la possibilité de découvrir des collections entières des œuvres numérisées en HD au sein du cinéma via un véritable musée numérique. En complément de cet espace de diffusion et de médiation, sera prévu un espace de réalité virtuelle pourvu de casque en réalité augmentée qui permettront de découvrir des sites patrimoniaux du monde entier.

Cet outil servira de nœud central, de figure de proue de la politique culturelle et patrimoniale du Pays Gentiane qui vise, en 2023, à travailler sur un nouveau schéma de développement culturel de territoire afin de favoriser l'accès à la culture, sensibiliser tous les publics à la richesse patrimoniale et de recréer du lien entre tous. La Micro-Folie, bien que centralisée à Riom-ès-Montagnes, aura pour vocation de s'adresser à tous les publics, notamment aux jeunes (via les établissements scolaires, les structures enfance-jeunesse du territoire et les associations). Cependant, des actions seront programmées « hors les murs » afin de permettre au dispositif de rayonner sur l'ensemble des 17 communes du Pays Gentiane.

La Micro-Folie devrait pouvoir ouvrir ses portes à fin du mois de février dans l'idéal.

## **Zoom sur le projet de requalification de l'aile vacante du collège Georges Bataille**

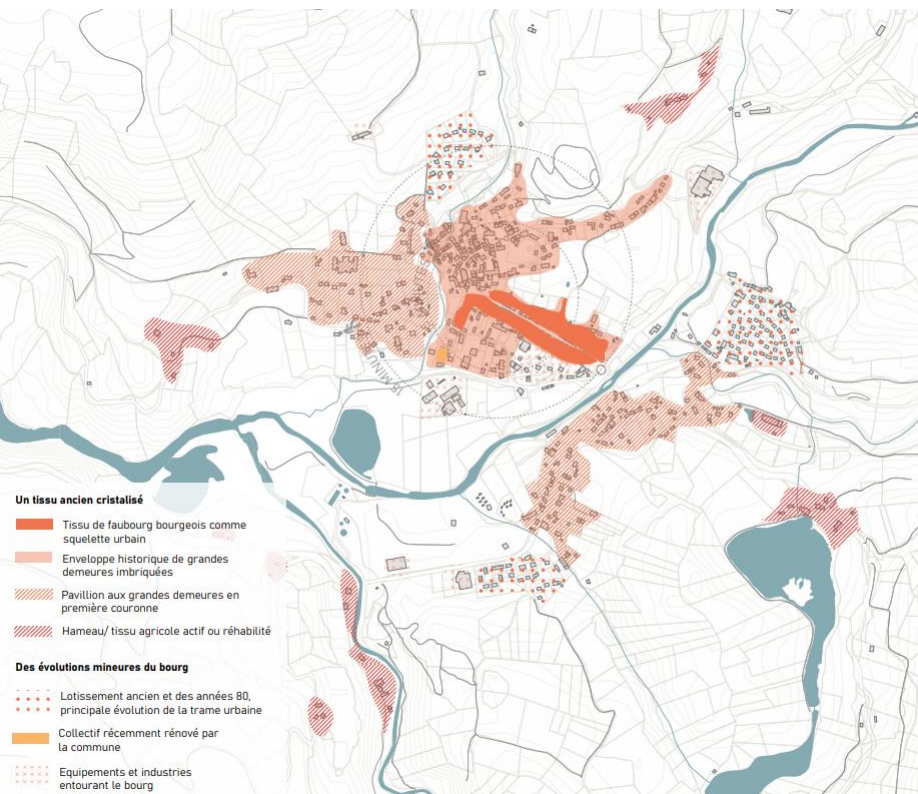
En 2021, une étude conjointe à la démarche « Petites Villes de Demain » et à celle de l'écriture de la nouvelle « Convention Territoriale Globale » a été menée afin de permettre au territoire de qualifier et d'améliorer l'offre de services à la population, notamment des familles, et les réponses aux besoins multigénérationnels. Cette étude a conclu en la nécessité de valoriser les services existants, trop peu lisibles pour les habitants et usagers du territoire, et de trouver de nouveaux espaces pour répondre aux engagements à venir pris avec la CAF et la MSA, dans le cadre de la CTG.

Aussi, après un travail de réflexion, il a été acté la création d'un pôle central intercommunal, rayonnant, permettant de proposer à l'ensemble des habitants, un guichet unique bien identifié de tous, regroupant l'ensemble des services aux familles. Ce pôle permettrait de regrouper les services existants tels que l'ALSH, le RPE, le CLIC, le conseiller numérique et de trouver des espaces pour installer les nouveaux pôles comme l'espace d'accueil enfant-parents, l'espace ados, ...

Grâce à la démarche PVD et à l'identification des bâtiments à fort intérêt, il a été jugé pertinent et judicieux d'intégrer ce projet au sein de l'aile vacante du collège Georges Bataille, en plein cœur du centre-bourg de Riom-ès-Montagnes.

Une étude de programmation a été lancée en début d'année 2022 afin de permettre aux élus et techniciens de la Communauté de communes de mieux se représenter ce projet et de trouver les meilleures réponses d'agencement des services en fonction des besoins de tous et des attentes du public.

## Condat et son plan guide



Les différents questionnements posés lors de la première phase ont permis d'appliquer et d'adapter les mêmes axes d'intervention à l'échelle du centre-bourg de Condat visant à le revitaliser et de proposer la mise en œuvre de projets concrets qui seront programmés sur plusieurs années afin d'envisager l'aménagement du bourg à long terme.

Le premier axe d'intervention vise à **requalifier la fonction résidentielle du centre-bourg** de Condat via l'amélioration des conditions d'habitat dans les quartiers anciens et à lutter contre l'habitat indigne et dégradé et localisant des ilots prioritaires, à requalifier les espaces publics en mettant en valeur des zones déterminées, en travaillant sur la signalisation ou encore en travaillant à la mise en valeur des façades de la Grand Rue, à améliorer les équipements sociaux, éducatifs et sportifs en intervenant sur des secteurs clés (Parc du lac, secteur école).

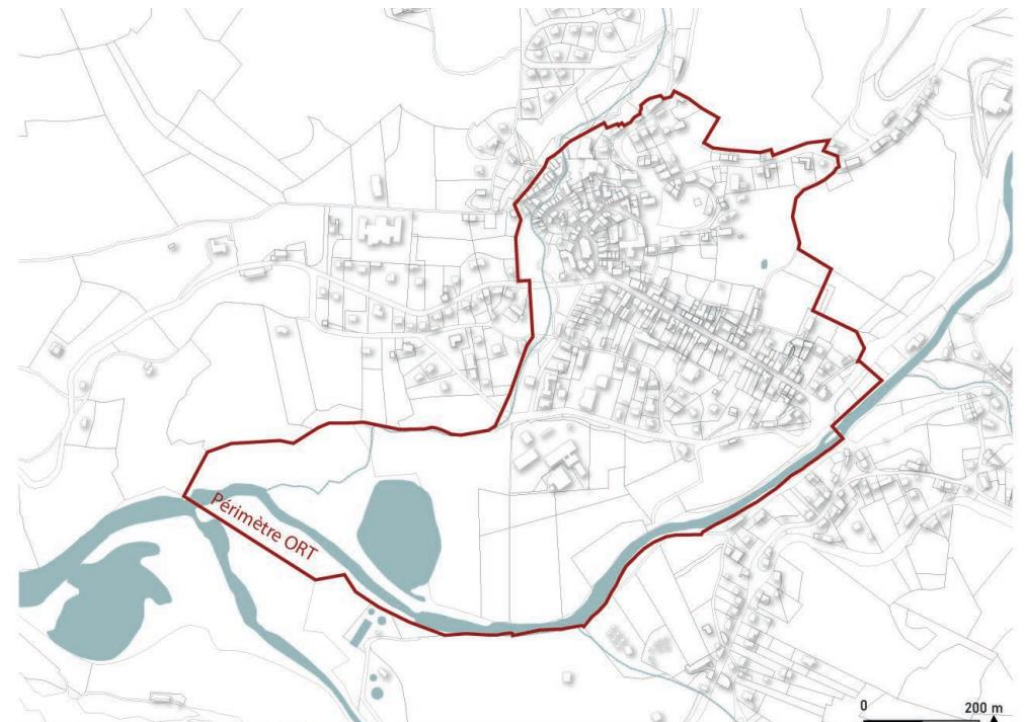
Le second axe d'intervention tend à **redessiner et renforcer les pôles d'usages**. Cet axe comprend notamment le projet de requalification de la place autour de la mairie et du foirail, la valorisation du patrimoine historique de la commune (mise en valeur de l'église, travail sur les micro-espaces), la revitalisation du site de Poulainville en lui redonnant toute sa place dans le centre-bourg de Condat ainsi que l'aménagement du Parc du Lac qui s'adresserait à tous les habitants et notamment aux familles et aux jeunes.

Un troisième axe d'intervention porte la **consolidation des fonctions économiques et commerciales du centre-bourg**. Plusieurs moyens d'intervention sont alors imaginés tels que l'encouragement de l'accueil de nouveaux commerçants principalement sur la Grande Rue, la mise en place de dispositifs permettant de faciliter le fonctionnement des activités commerciales et des services ainsi que le renforcement du parcours marchand.

Le dernier axe d'intervention à l'ambition de **faire Condat, un centre-ville approprié par tous**. Cette volonté passe par des propositions de parcours actifs en portant un important programme de requalification de la Grande Rue et des venelles adjacentes pour une circulation apaisée et partagée, de rééquilibrage de la place de la voiture ainsi qu'une recherche d'aération du tissu ancien via des travaux de végétalisation et de perméabilisation des sols.

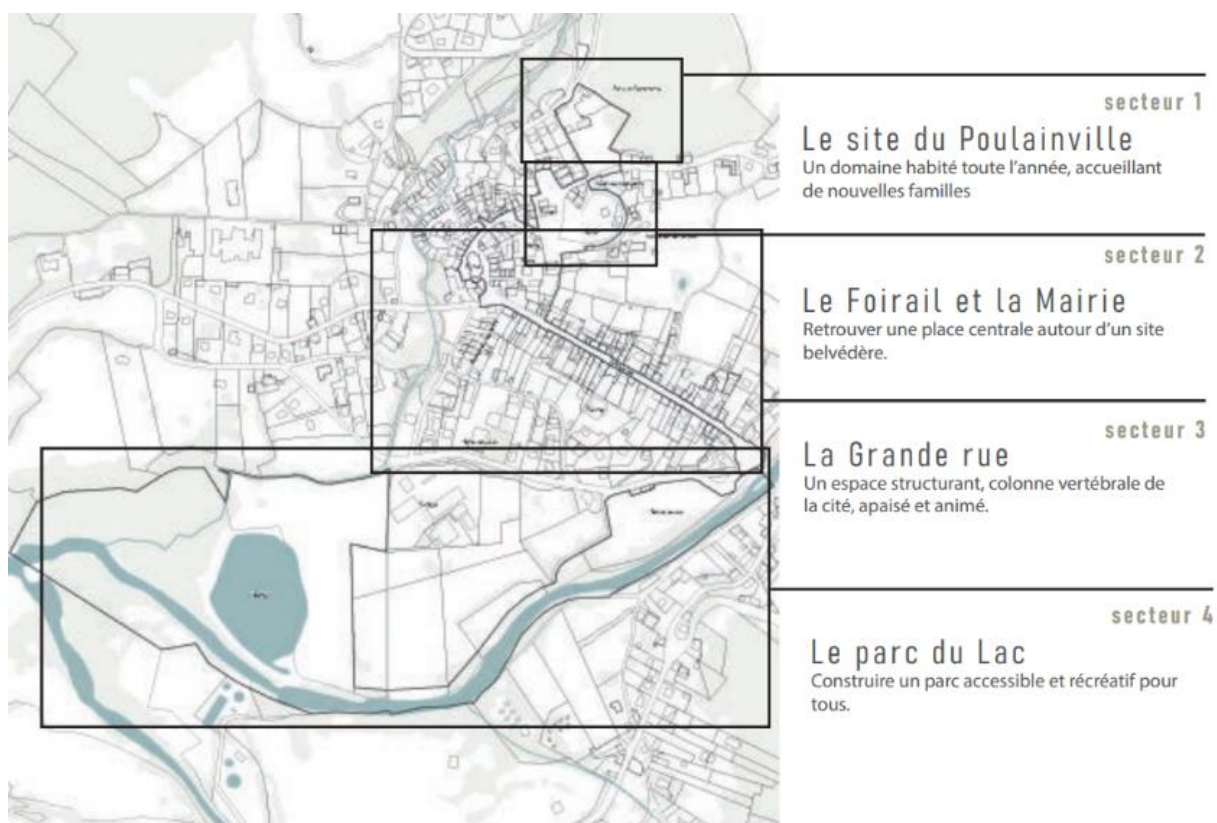
#### Définition du périmètre ORT de Condat :

Le périmètre ORT vise à resserrer le périmètre des secteurs d'intervention, destiné à concentrer les effets juridiques définis dans l'article 157 de la Loi ELAN.



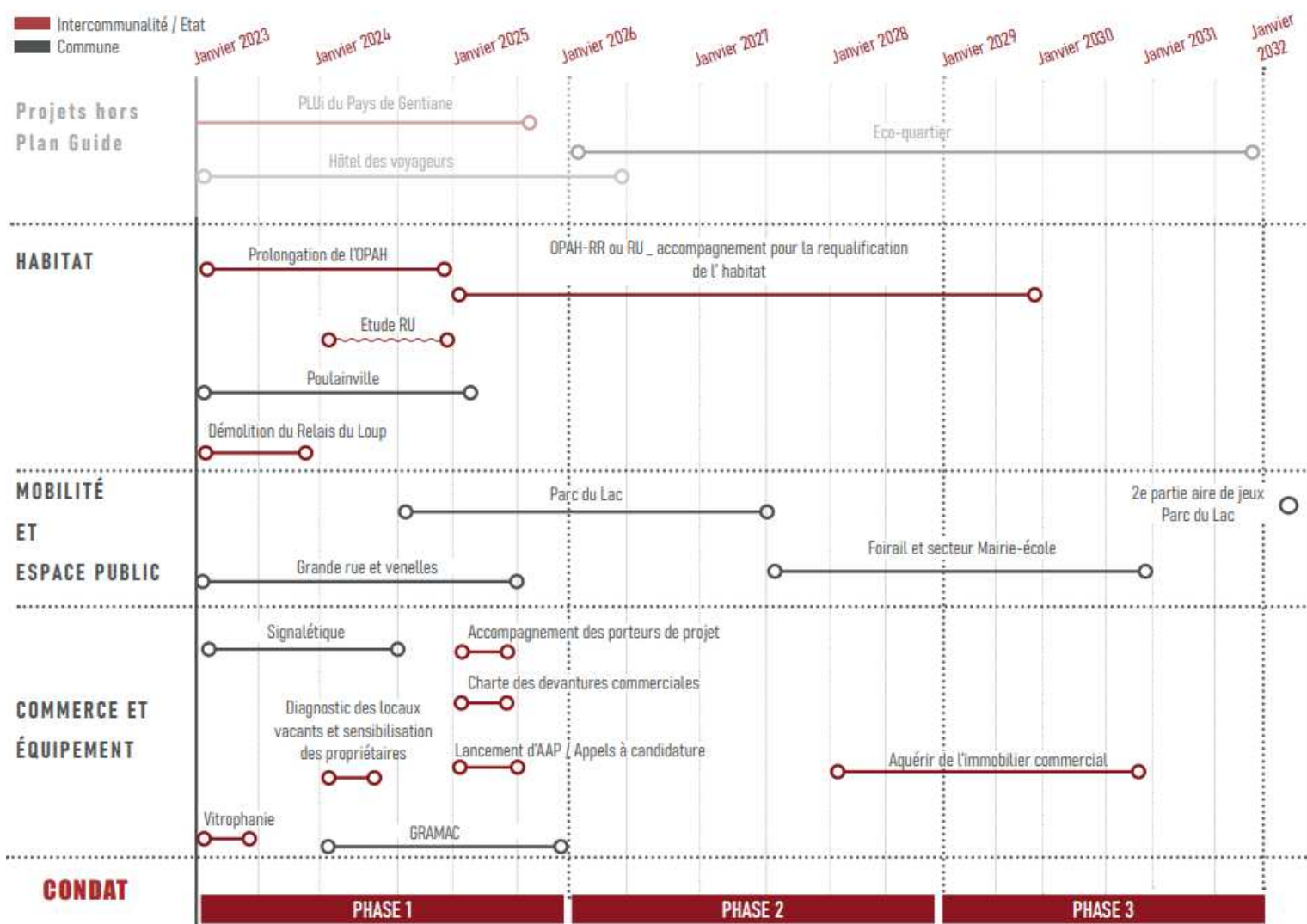
La délimitation du périmètre ORT est issue du travail approfondi sur le fonctionnement du centre-bourg depuis ses dynamiques actuelles. Il prend en considération l'hyper centre-bourg depuis son entrée principale à la base de la Grande Rue, axe majeur et centrale de Condat et regroupant les grands secteurs d'enjeux. Des fiches actions de projets ont découlé de ces secteurs afin de permettre une revitalisation sur l'ensemble des thématiques : habitat, commerce, mobilité, espace public ...

4 grands secteurs à enjeux forts sont identifiés. Ils s'articulent autour de la colonne principale du centre-bourg que forme la Grande Rue et qui permet de créer un lien entre le secteur foirail-mairie-Poulainville et le parc du lac aux usages multiples mais peu valorisés.

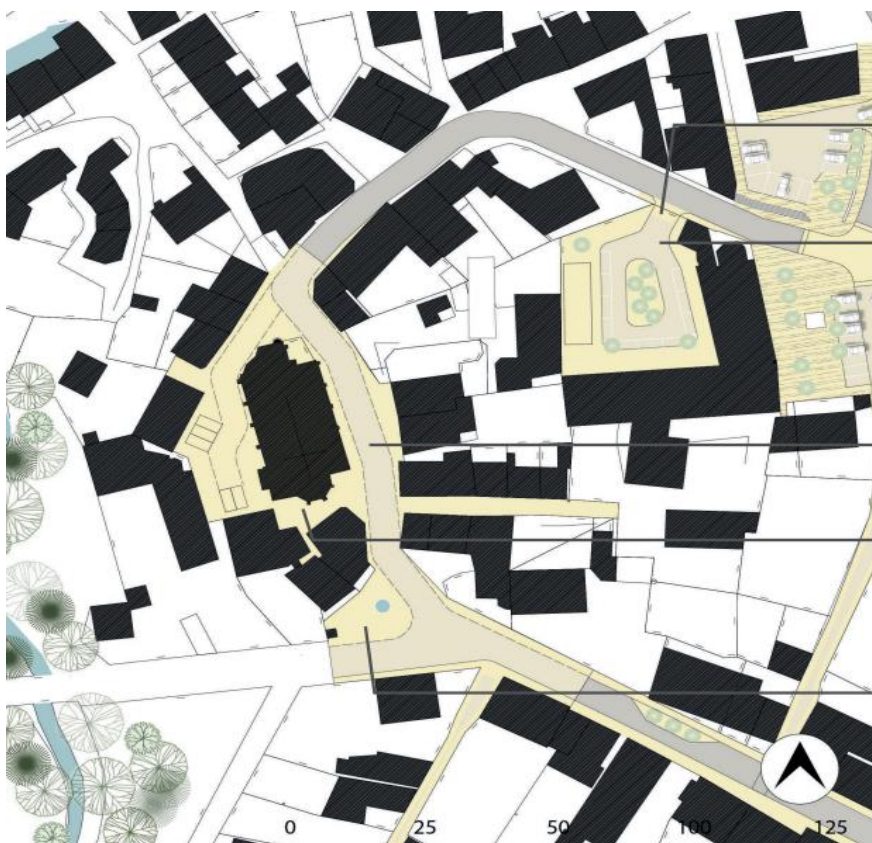


Mettre en œuvre un phasage des actions sur plusieurs temps afin de réfléchir au devenir de Condat sur du long terme :

Le plan guide n'est pas seulement un document de réflexion ; c'est un outil d'action. Ainsi, des plans détaillés des secteurs ont été produits, accompagnés d'une évaluation budgétaire par secteur et d'une recherche des aides de financement. L'organisation des opérations est pensée en plusieurs phases : du court au long terme. La commune n'est pas la seule à agir puisque l'intercommunalité, compétente dans des domaines spécifiques, portent également certains projets.



## Exemple du projet d'aménagement de la Grande Rue de Condat, pour un espace structurant apaisé et animé



### L'entrée de l'école

- \_ Atténuation de la pente
- \_ Élargissement de l'angle de vue en ôtant les anciennes fixations du portail
- \_ Signalétique

### La cour

- \_ Installation de stationnement arrêt minute et voie de desserte
- \_ Aménagement en béton désactivé devant la porte de sortie de l'établissement
- \_ Parvis interdit aux véhicules
- \_ Plantation de massifs végétaux

### Apaisement du virage \_ la route

- \_ Revêtement différent pour marquer la transition
- \_ Signalétique

### Apaisement du virage \_ les abords de l'église

- \_ Requalification des abords de l'église pour permettre une continuité piétonne
- \_ Béton désactivé
- \_ Plantation d'arbustes
- \_ Matérialisation des places de stationnement

### Aménagement de la place de la Fontaine

- \_ Traitement du sol en pierre naturelle
- \_ Installations d'assises orientées vers le bourg et vers le centre-ville
- \_ Plots en pierre naturelle
- \_ Plantations

### La venelle de la Mairie

- \_ Reprise du revêtement
- \_ Plantation le long des murs
- \_ Création d'une rampe pour accompagner la montée

### Rue de la Soucherye

- \_ Reprise du revêtement
- \_ Plantation ponctuelle
- \_ Signalétique de voie partagée

### Création des écluses

- \_ Aménagement de 6 écluses
- \_ Plantation d'arbres de petite hauteur sur les écluses
- \_ Aménagement de micro-placettes au revers

### Grande rue

- \_ Élargissement des trottoirs
- \_ Installation d'arceaux vélo
- \_ Sol en enrobé

### Rue de Saint-Nazaire

- \_ Signalétique de voie partagée
- \_ Revêtement différencié





**Création des écluses**

- \_ Aménagement de 6 écluses
- \_ Plantation d'arbres haute tige sur les écluses
- \_ Aménagement de micro-placettes au revers pour l'installation de terrasses pour les commerces

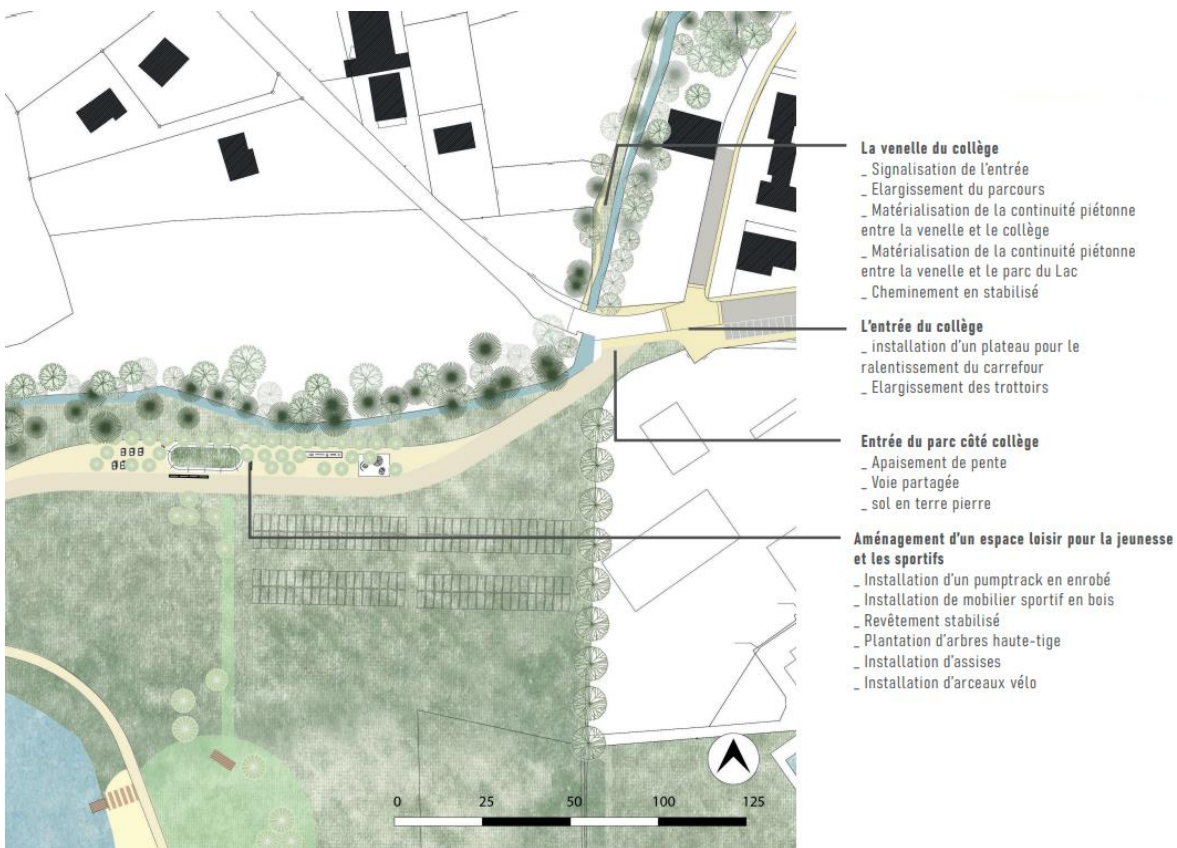
**Continuité piétonne**

- \_ Elargissement des trottoirs
- \_ Reprise du revêtement
- \_ Plantation

**Rond Point**

- \_ Reprise du rond point qui rappelle les caractéristiques de la cité belvédère et ses entités paysagères

## Exemple du projet d'aménagement du Parc du Lac pour un espace accessible et récréatif pour tous



0 25 50 100 125



0 25 50 100 125



**Entrée du parc**

- \_ Matérialisation des traversées par un changement de matériaux et les peintures au sol
- \_ Adoucissement de la pente pour accéder aux abords de la Grande rue
- \_ Cheminement en stabilisé
- \_ Signalétique
- \_ Plantation ponctuelle

**Création d'une aire de jeux pour enfants (phase 4)**

- \_ Installation d'une aire de jeux
- \_ Installation de rampe de Skate sur la surface en enrobé
- \_ Plantation
- \_ Installation d'assises
- \_ Conservation des arbres hautes tiges

## Exemple du projet d'aménagement du secteur foirail-mairie pour replacer cet espace au centre des usages des habitants



## Contacts utiles

### **Mairie de Condat**

Monsieur le Maire Jean Mage

04 71 78 52 06

condat.mairie@wanadoo.fr

### **Mairie de Riom-ès-Montagnes**

Monsieur le Maire François Boisset

04 71 78 04 82

mairie@riomesmontagnes.fr

### **Communauté de communes du Pays Gentine**

Madame la Présidente Valérie Cabecas

04 71 78 29 50

pvd@pays-gentine.com

---

Madame Mélanie Chalvignac

Chef de projet « Petites Villes de demain »

04 71 78 29 52

pvd@pays-gentine.com